

Bulletin d'inscription

Les sorties de l'été en famille - Choix de la date

 Le 23 juillet 2023

 Le 6 août 2023

 Le 20 août 2023

Identité

Nom

Prénom

 Adresse

Téléphone (obligatoire)

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom

Prénom

 Adresse

Téléphone (obligatoire)

Participants

	Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté	Montant	Personne à mobilité réduite
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
Mode de règlement : <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèce				Total à régler		

Arrêt de bus :

 À 6h au 30 rue Monttessuy À 6h10 devant l'espace Jean Lurçat À 6h20 rue Petit (devant l'école Jean Jaurès)

RECU (à conserver)

Reçu de M., Mme.....

La somme de en règlement de la sortie à Trouville le

 23 juillet 2023 6 août 2023 20 août 2023

Nombre de participants :

Arrêt de bus :

 6h - 30 rue Monttessuy 6h10 : devant l'espace Jean Lurçat 6h20 : rue Petit (devant l'école Jean Jaurès)

Autorisation au titre de droit à l'image

Je soussigné(e) Mr, Mme
habitant à

- Autorise le CCAS de Juvisy-sur-Orge à utiliser les images me représentant ou représentant mes enfants dans le cadre de la sortie, à reproduire et diffuser ces images dans tous les supports de communications des collectivités.
- N'autorise pas le CCAS de Juvisy-sur-Orge à utiliser les images me représentant ou représentant mes enfants dans le cadre de la sortie.

Signature

Autorisation parentale

Je soussigné(e) MERE/PERE/TUTEUR LEGAL :
de l'enfant NOM PRENOM :
Né(e) le
et disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur cet enfant, autorise ce dernier à participer à la sortie d'été organisée par le CCAS, accompagné de : NOM PRENOM

Signature

Conditions Générales

1. Participation financière de 3 € par personne à verser au moment de l'inscription à l'accueil à l'espace Marianne.
2. Public juvisien à partir de 4 ans révolus uniquement. Tout enfant doit voyager accompagné d'un parent ou d'un tuteur ou tout autre adulte en mentionnant son identité dans la partie Autorisation parentale.
3. Le CCAS ne fournit pas les repas, les boissons, les collations, les réhausseurs pour enfants de 4 ans à 10 ans et toutes dépenses à caractère personnel.
4. Le tarif ne comprend pas l'assurance rapatriement.
5. Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou du tuteur légal.
6. Toute annulation après l'inscription ne sera pas remboursée.

Documents à fournir

- Copie CNI de chaque participant et livret de famille pour les mineurs.
- Justificatif de domicile moins de 3 mois.
- Règlement.

Horaires CCAS :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/17h00 // Jeudi : 13h30/17h00

Contact Espace Marianne : 01 69 12 50 00